

Lancement d'une enquête au sujet de la Fraternité de Marie, Reine immaculée

La Fraternité de Marie, Reine Immaculée, (FMRI) est une association publique de fidèles de droit diocésain rassemblant actuellement une vingtaine de membres, prêtres et laïcs. Bien que située à Bois-le-Roi, dans le diocèse de Meaux, l'archevêque de Lyon en est l'évêque référent.

A partir de l'été 2021, quelques mois après son arrivée à Lyon, Mgr Olivier de Germain, archevêque de Lyon, a reçu les témoignages d'anciens membres de cette communauté affirmant avoir subi des abus de pouvoir ou des abus spirituels, en particulier à l'époque où le père Marie-Pierre Faye en était le modérateur. Une plainte pour agression sexuelle, déposée en juin 2021, a été classée sans suite pour prescription. Les divers témoignages ne concernent pas la communauté actuelle.

Après avoir visité la communauté à Bois-le-Roi au cours de l'été 2022, et avoir pris connaissance des différentes pièces de ce dossier aux conclusions souvent contradictoires, l'archevêque de Lyon a mandaté le père Paul-Dominique Marcovits, dominicain, afin de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé. Il s'agit entre autres d'évaluer l'authenticité de la spiritualité de la fondatrice, Clémence Ledoux.

Toute personne qui souhaiterait apporter un témoignage au sujet de cette communauté peut utiliser l'adresse mail : temoignage.fmri@lyon.catholique.fr

L'archevêque de Lyon s'engage à publier, dans le respect du droit, les conclusions de cette enquête lorsqu'elle sera achevée. Il assure les membres, anciens et actuels, de la FMRI de sa détermination à faire la vérité sur cette affaire.